

Droits des LGBTI+ : pourquoi souffle sur la Pride ?



Alors que la Brussels Pride, la marche des fiertés belge, s'apprête à défiler ce samedi dans les rues de la capitale, le climat mondial autour des droits LGBTI+ donne des raisons de s'inquiéter. Tout comprendre sur les menaces qui pèsent singulièrement sur la communauté trans en quatre questions.

DÉCODAGE
PIERRE-YVES WARNOTTE

A côté de la fête, le caractère politique et militant de la Pride est réaffirmé cette année. Il y a un sentiment de rage et de colère, une volonté de se battre pour ne pas faire de pas en arrière. Un fait inédit en vingt ans. Frank Schellings, membre du conseil de la Rainbow House et organisateur de l'événement, arbore un petit sourire crispé en évoquant le contexte général dans lequel évolue la communauté LGBTI+ : « Les acquis des dernières décennies sont de plus en plus contestés, voire remis en cause par des politiques conservatrices, nationalistes ou populistes. C'est inquiétant. »

1 Comment Donald Trump met le feu aux poudres ?

Aux Etats-Unis, le pays qui fut longtemps un moteur de la lutte pour les droits des personnes LGBTI+, la situation s'est détériorée, singulièrement depuis l'élection de Donald Trump. Selon l'American Civil Liberties Union (Aclu), plus de 575 projets de loi anti-LGBTI+ ont été introduits dans les diverses assemblées des Etats depuis dé-

but 2024, un record. Ces lois visent principalement les personnes transgenres, en restreignant par exemple l'accès aux soins médicaux, en interdisant leur participation aux compétitions sportives féminines ou en censurant l'éducation sexuelle inclusive à l'école. La Cour suprême des Etats-Unis, à majorité conservatrice, a provisoirement autorisé, il y a quelques jours, l'administration Trump à exclure les personnes transgenres de l'armée américaine, soit mille militaires.

« Il est assez simple de créer une panique morale autour de cette problématique-là parce qu'il y a au fond encore relativement peu de connaissances et d'informations dans le public par rapport à la question de la transidentité. C'est un marchepied qui permet de remettre en question le mariage pour tous, l'adoption pour les couples de même sexe et, au-delà, le droit à l'avortement, à la contraception et donc *in fine* le droit à l'autonomie corporelle pour les femmes. On constate un grignotage qui commence par les droits des personnes trans mais qui assez rapidement s'étend aux droits d'autres minorités », précise Erynn Robert, coordinatrice générale de Prisme, la fédération wallonne LGBTIQIA+.

Dans des Etats comme le Texas, le Tennessee ou la Floride, ces mesures ont provoqué des vagues de départs : des familles quittent leur Etat pour trouver un environnement plus sûr, parfois même en renonçant à leur emploi ou à leur logement. Cette situation a conduit des villes comme San Francisco à se déclarer « zones sanctuaires » pour les personnes trans, en mettant en place des dispositifs d'accueil spécifiques.

2 Pourquoi l'Europe n'est pas en reste ?

La menace ne se limite pas aux Etats américains. En Hongrie, le gouvernement de Viktor Orbán continue de bâtir un régime de plus en plus hostile aux minorités sexuelles et de genre. « Après la loi de 2021 interdisant de « montrer ou promouvoir » l'homosexualité auprès des mineurs – inspirée de la législation russe –, un nouveau texte adopté en mars 2025 interdit désormais les événements publics organi-

sés par des groupes LGBTI+, y compris la Pride de juin prochain », précise Julie Capoulade, chargée de campagne à Amnesty international. Le texte autorise en outre l'usage de la reconnaissance faciale pour identifier les participants et prévoit des amendes dissuasives, ce qui revient de fait à interdire toute manifestation de visibilité.

En Pologne, bien que le climat politique ait changé avec l'arrivée d'un gouvernement plus modéré, les avancées restent timides. Un projet de loi publié en octobre 2024 prévoit la création d'un partenariat civil pour les couples de même sexe – une première dans ce pays très conservateur –, mais sans droits à l'adoption ni reconnaissance parentale. Dans le même temps, une autre loi votée en 2024 restreint drastiquement l'accès à l'éducation sexuelle inclusive dans les écoles, ciblant notamment les associations LGBTI+ qui intervenaient auprès des jeunes.

Le Royaume-Uni, souvent perçu comme un pionnier de l'égalité, traverse lui aussi une période de polarisation et de recul. Le 16 avril dernier, la Cour suprême britannique a statué que les termes *sexe* et *femme* dans la loi sur l'égalité de 2010 se réfèrent strictement à des définitions biologiques. Cette décision autorise les organisations à exclure les femmes trans de certains espaces non mixtes, comme les refuges ou les prisons pour femmes. Si certaines structures maintiennent leur politique d'accueil, d'autres renvoient leurs conditions d'accès, suscitant une profonde division au sein de la société civile.

Une tendance lourde s'esquisse : les droits LGBTI+ ne cessent d'être contestés, parfois au nom de la « protection des enfants », parfois au nom de traditions nationales, ou sous couvert d'une supposée neutralité biologique. Partout les mots sont soigneusement choisis pour maquiller des reculs profonds en matière de libertés. « La Brussels Pride, en rassemblant 200.000 personnes au cœur de l'Europe, se veut aussi un rempart symbolique face à cette érosion démocratique. Cette année, des délégations venant de Hongrie, d'Italie, de Serbie, de Roumanie nous rejoindront. A ce titre, nous recevons l'aide active du Parlement européen », avance Xavier Wyls, co-coordonateur de la Rainbow House.

Le 15 juin 2024, des milliers de personnes ont participé à la Marche des fiertés et à la manifestation contre l'extrême droite, à Rennes. Le cortège n'a fait qu'un pour dire non au Rassemblement national. © PHOTO NEWS.



On constate un grignotage qui commence par les droits des personnes trans mais qui assez rapidement s'étend aux droits d'autres minorités

Erynn Robert
Coordinatrice générale de Prisme



3 Est-ce que la Belgique est aussi menacée ?

Depuis l'adoption du mariage pour tous en 2003, la Belgique est souvent présentée comme un modèle européen en matière de droits LGBTI+. Elle se classe d'ailleurs deuxième au Rainbow Europe Index 2025 d'Igla-Europe, une association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes qui regroupe 700 organisations en Europe, juste derrière Malte, grâce à un cadre légal solide. Mais derrière ce tableau progressiste, la réalité vécue par les personnes concernées reste souvent marquée par la précarité, les agressions et l'invisibilisation. C'est le cas notamment des personnes intersexes. Des interventions médicales non consenties sur les enfants intersexes demeurent une préoccupation majeure. Actuellement, la Belgique ne dispose pas de législation spécifique interdisant ces pratiques, contrairement à certains pays européens comme Malte.

Plus largement, 137 dossiers ont été ouverts en 2024 et plus de 150 l'année précédente pour des faits de discrimination liés à l'orientation sexuelle auprès d'Unia, le centre interfédéral pour l'égalité des chances. « A la Rainbow House, avec des moyens humains réduits – une personne à mi-temps –, nous collectons aussi ce type de signalements. Nous en sommes à cinq par semaine, principalement en Région bruxelloise », précise Séphora, en charge du projet « Report it ». Ces données ne reflètent toutefois qu'une partie de la réalité : seulement 14 % des victimes belges d'agressions LGBTIphobes portent plainte.

Les personnes transgenres sont encore plus exposées : 40 % d'entre elles ont été victimes de harcèlement ou de violence au cours de l'année écoulée, selon une enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. En cause ? « Ce n'est peut-être pas la seule explication mais on constate que le pouvoir politique n'a pas un discours clair sur les limites qui sont franchies. Certains responsables accréditent les thèses transphobes en conseillant la lecture de livres comme *Transmania* (l'été passé le vice-Premier ministre David Clarinval (MR) a conseillé la lecture de cet ouvrage polémique, NDLR). Ce sont des signaux alarmants et qui autorisent l'opinion publique à se lâcher », précise Max Nisol, psychologue, fondateur de l'association Genres Pluriels et performeur. « Dans les métiers de la santé que je connais très bien, certains professionnels, médecins, psychologues remettent en question la prise en charge des jeunes personnes trans, avec des discours absolument pas scientifiques. Ils distillent des messages de peur. Par leur notoriété, ils en arrivent à influencer le pouvoir politique. »

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes note que « parmi les signalements de discriminations et de comportements haineux reçus en 2024, 74 portent sur la transition médicale et/ou sociale et 80 sur l'identité de genre. Les personnes trans sont particulièrement ciblées par des discriminations dans le domaine du travail, avec 47 signalements reçus en 2024, mais également dans les assurances et les soins de santé ».

Tout aussi inquiétant : les jeunes générations semblent devenir moins tolérantes vis-à-vis de la communauté LGBTI+. Une récente étude flamande de la VUB, menée auprès de 1.500 élèves de cinquième et sixième années secondaires, indique que 18,3 % des répondants considèrent désormais acceptable une agression contre une personne homosexuelle, contre seulement 7,4 % en 2018.

« Mais on peut faire le même constat en Wallonie », prévient Erynn Robert. « Lorsqu'on fait des interventions de sensibilisation par rapport aux théma-